

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf : article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel spécialité

Unité académique d'embauche :

B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : DEN3980 – clinique multidisciplinaire (Spécialiste Chirurgie)

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire.

Avoir un Certificat en résidence multidisciplinaire ou posséder une expérience clinique jugée équivalente.

Le candidat doit être actif en clinique pratique privée.

Pour permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les différentes disciplines en médecine dentaire, le clinicien doit posséder une expérience clinique récente qui lui permette d'intervenir dans chacune des disciplines suivantes : radiologie, diagnostic, urgence, dentisterie opératoire, chirurgie, endodontie, parodontie, nutrition, orthodontie mineure.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en chirurgie buccale et maxillo-faciale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université



Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf : article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :**

B0300U- Département de stomatologie

**Sigle et titre du cours :** DEN3980 – clinique multidisciplinaire (Spécialiste Parodontie)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire.

Avoir un Certificat en résidence multidisciplinaire ou posséder une expérience clinique jugée équivalente.

Le candidat doit être actif en clinique pratique privée.

Pour permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les différentes disciplines en médecine dentaire, le clinicien doit posséder une expérience clinique récente qui lui permette d'intervenir dans chacune des disciplines suivantes : radiologie, diagnostic, urgence, dentisterie opératoire, chirurgie, endodontie, parodontie, nutrition, orthodontie mineure.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en parodontie.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf : article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel **spécialité**

Unité académique d'embauche :

B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : DEN3980 – clinique multidisciplinaire (Spécialiste prosthodontie)

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire.

Avoir un Certificat en résidence multidisciplinaire ou posséder une expérience clinique jugée équivalente.

Le candidat doit être actif en clinique pratique privée.

Pour permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les différentes disciplines en médecine dentaire, le clinicien doit posséder une expérience clinique récente qui lui permette d'intervenir dans chacune des disciplines suivantes : radiologie, diagnostic, urgence, dentisterie opératoire, chirurgie, endodontie, parodontie, nutrition, orthodontie mineure.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en prosthodontie.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université



Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel **spécialité**

Unité académique d'embauche :

B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : DEN49951 cliniques à options (Spécialiste Parodontie)

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en parodontie.

[VOIR LE TEXTE COMPLET À LA PAGE SUIVANTE](#)

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université



Signature de la personne directrice

ADSTO_113_2025-05-09

2025-05-09

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Précision sur l'expérience selon la clause 8.04 b : expérience professionnelle/clinique certifiée en implantologie et expérience d'enseignement en la matière.

Pour permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les différentes disciplines en médecine dentaire, le clinicien doit posséder une expérience clinique qui lui permette d'accomplir et de superviser les actes suivants :

- évaluation des comportements
- soins préventifs primaires
- radiologie
- diagnostic
- urgence
- nutrition
- parodontie
- dentisterie opératoire
- prothèse fixe
- prothèse amovible
- endodontie
- chirurgie mineure
- orthodontie mineure
- rédaction d'ordonnance
- demande de consultation
- suivi des patients

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en parodontie.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel **spécialité**

Unité académique d'embauche :

B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : DEN49951 cliniques à options (Spécialiste prosthodontie)

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en prosthodontie.

[VOIR LE TEXTE COMPLET À LA PAGE SUIVANTE](#)

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université



Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Précision sur l'expérience selon la clause 8.04 b : expérience professionnelle/clinique certifiée en implantologie et expérience d'enseignement en la matière.

Pour permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les différentes disciplines en médecine dentaire, le clinicien doit posséder une expérience clinique qui lui permette d'accomplir et de superviser les actes suivants :

- évaluation des comportements
- soins préventifs primaires
- radiologie
- diagnostic
- urgence
- nutrition
- parodontie
- dentisterie opératoire
- prothèse fixe
- prothèse amovible
- endodontie
- chirurgie mineure
- orthodontie mineure
- rédaction d'ordonnance
- demande de consultation
- suivi des patients

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en prosthodontie.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :**

B0300U- Département de stomatologie

**Sigle et titre du cours :** DEN49952 – cliniques à options (Spécialiste Parodontie)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en parodontie.

VOIR LE TEXTE COMPLET À LA PAGE SUIVANTE

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_113_2025-05-09

2025-05-09

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Précision sur l'expérience selon la clause 8.04 b : expérience professionnelle/clinique certifiée en implantologie et expérience d'enseignement en la matière.

Pour permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les différentes disciplines en médecine dentaire, le clinicien doit posséder une expérience clinique qui lui permette d'accomplir et de superviser les actes suivants :

- évaluation des comportements
- soins préventifs primaires
- radiologie
- diagnostic
- urgence
- nutrition
- parodontie
- dentisterie opératoire
- prothèse fixe
- prothèse amovible
- endodontie
- chirurgie mineure
- orthodontie mineure
- rédaction d'ordonnance
- demande de consultation
- suivi des patients

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en parodontie.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :**

B0300U- Département de stomatologie

**Sigle et titre du cours :** DEN49952 – cliniques à options (Spécialiste Prosthodontie)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en prosthodontie.

VOIR LE TEXTE COMPLET À LA PAGE SUIVANTE

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

Être détenteur d'un doctorat en médecine dentaire et d'un permis d'exercice de l'Ordre des dentistes du Québec.

- Avoir un certificat en résidence multidisciplinaire ou avoir une expérience comme examinateur aux épreuves cliniques nationales ou provinciales ou posséder une expérience jugée équivalente.
- Avoir de l'expérience comme clinicien(ne) en milieu universitaire.
- Le candidat doit être actif en pratique privée depuis au moins 5 ans.
- Le candidat doit avoir une pratique multidisciplinaire pour adulte.

Précision sur l'expérience selon la clause 8.04 b : expérience professionnelle/clinique certifiée en implantologie et expérience d'enseignement en la matière.

Pour permettre à l'étudiant d'intégrer les connaissances acquises dans les différentes disciplines en médecine dentaire, le clinicien doit posséder une expérience clinique qui lui permette d'accomplir et de superviser les actes suivants :

- évaluation des comportements
- soins préventifs primaires
- radiologie
- diagnostic
- urgence
- nutrition
- parodontie
- dentisterie opératoire
- prothèse fixe
- prothèse amovible
- endodontie
- chirurgie mineure
- orthodontie mineure
- rédaction d'ordonnance
- demande de consultation
- suivi des patients

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en prosthodontie.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel

Unité académique d'embauche : B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : DEN50101 - Médecine dentaire clinique 1

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Détenir un diplôme de DMD ou de DDS

Avoir un certificat de résidence multidisciplinaire ou une expérience clinique jugée équivalente

Détenir un permis actif et en règle de l'Ordre des dentistes du Québec

Maintenir une pratique clinique à l'extérieur des murs de l'Université

Posséder une expérience clinique récente qui lui permette d'encadrer et d'intervenir auprès des étudiants dans chacune des disciplines suivantes : radiologie, diagnostic, urgence, dentisterie de restauration, chirurgie, parodontie, nutrition.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Signature de la personne directrice

ADSTO_113_2025-05-09

2025-05-09

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

▶ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel

Unité académique d'embauche : B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : DEN50102 - Médecine dentaire clinique 2

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Détenir un diplôme de DMD ou de DDS

Avoir un certificat de résidence multidisciplinaire ou une expérience clinique jugée équivalente

Détenir un permis actif et en règle de l'Ordre des dentistes du Québec

Maintenir une pratique clinique à l'extérieur des murs de l'Université

Posséder une expérience clinique récente qui lui permette d'encadrer et d'intervenir auprès des étudiants dans chacune des disciplines suivantes : radiologie, diagnostic, urgence, dentisterie de restauration, chirurgie, parodontie, nutrition.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Signature de la personne directrice

ADSTO_113_2025-05-09

2025-05-09

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

▶ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

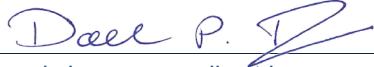
(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :** B0300U- Département de stomatologie**Sigle et titre du cours :** STO2061 – Radiologie clinique 1(Spécialiste)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

DDS ou DMD.

Avoir 90 heures d'enseignement en radiologie dentaire clinique.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en radiologie buccale et maxillo-faciale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf : article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :** B0300U- Département de stomatologie**Sigle et titre du cours :** STO3061 – Radiologie clinique 2(Sécialiste)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

DDS ou DMD.

Avoir 90 heures d'enseignement en radiologie dentaire clinique.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en radiologie buccale et maxillo-faciale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel **spécialité**

Unité académique d'embauche : B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : STO40721 – Chirurgie clinique 1 (Spécialiste)

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Maîtrise ou Certificat en chirurgie buccale et maxillofaciale.

OU

DDS ou DMD et avoir fait une résidence dentaire d'au moins un an dans un hôpital reconnu.

Avoir 90 heures d'enseignement en chirurgie buccale et maxillofaciale.

ET

Faire partie du personnel du Département dentaire du CHUM.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en chirurgie buccale et maxillo-faciale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université



Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :** B0300U- Département de stomatologie**Sigle et titre du cours :** STO40722 – Chirurgie clinique 1 (Spécialiste)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

Maîtrise ou Certificat en chirurgie buccale et maxillofaciale.

OU

DDS ou DMD et avoir fait une résidence dentaire d'au moins un an dans un hôpital reconnu.

Avoir 90 heures d'enseignement en chirurgie buccale et maxillofaciale.

ET

Faire partie du personnel du Département dentaire du CHUM.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en chirurgie buccale et maxillo-faciale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

➔ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel **spécialité**

Unité académique d'embauche :

B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : STO40841 – Diagnostic et urgence clinique (Spécialiste)

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

DDS ou DMD

Avoir les connaissances reconnues pertinentes dans les techniques et méthodologies de diagnostic et d'urgence récentes

Avoir 90 heures d'enseignement en diagnostic et urgence dentaire

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en pathologie buccale et maxillo-faciale et/ou en médecine buccale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf : article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :**

B0300U- Département de stomatologie

**Sigle et titre du cours :** STO40842 – Diagnostic et urgence clinique (Spécialiste)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

DDS ou DMD

Avoir les connaissances reconnues pertinentes dans les techniques et méthodologies de diagnostic et d'urgence récentes

Avoir 90 heures d'enseignement en diagnostic et urgence dentaire

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en pathologie buccale et maxillo-faciale et/ou en médecine buccale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).

Veuillez cocher la case applicable.

Provisoires - Nouveau cours

Provisoires - Ajout combinaison équivalente

Définitives

Provisoires - Modification du contenu du cours

Provisoires - Ajout ordre professionnel **spécialité**

Unité académique d'embauche : B0300U- Département de stomatologie



Sigle et titre du cours : STO50721 - Chirurgie clinique 2 (Spécialiste)

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

Maîtrise ou Certificat en chirurgie buccale et maxillofaciale.

OU

DDS ou DMD et avoir fait une résidence dentaire d'un an dans un hôpital reconnu.

Avoir 90 heures d'enseignement en chirurgie buccale et maxillofaciale.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en chirurgie buccale et maxillo-faciale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

→ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(Réf: article 8)

Veuillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**Veuillez cocher la case applicable.** **Provisoires** - Nouveau cours **Provisoires** - Ajout combinaison équivalente **Définitives** **Provisoires** - Modification du contenu du cours **Provisoires** - Ajout ordre professionnel **spécialité****Unité académique d'embauche :** B0300U- Département de stomatologie**Sigle et titre du cours :** STO50722 - Chirurgie clinique 2 (Spécialiste)**Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise**

Maîtrise ou Certificat en chirurgie buccale et maxillofaciale.

OU

DDS ou DMD et avoir fait une résidence dentaire d'un an dans un hôpital reconnu.

Avoir 90 heures d'enseignement en chirurgie buccale et maxillofaciale.

Ce cours requiert un ou une spécialiste : la personne doit être inscrite comme spécialiste au tableau de l'Ordre des dentistes du Québec en chirurgie buccale et maxillo-faciale.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu**Description du cours selon l'annuaire général de l'Université**


Signature de la personne directrice

ADSTO_112_2025-04-28

2025-04-28

Numéro d'instance

Date d'adoption par l'Assemblée départementale ou le Conseil de faculté

➔ Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.